

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SHAMMA INVEST CORPORATE » en abrégé «
SIC »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA
RESIDENTIEL LOT 2463 ILOT 210, Lot 2463, Ilot 210

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 15 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SHAMMA INVEST CORPORATE »

en abrégé « SIC »

Objet : - TOPOGRAPHIE

- BATIMENT

- TRAVAUX PUBLICS

- VENTE DE FOURNITURE DE BUREAU

- DIVERS SERVICES

et à Aussi la prise de participations en côte d'ivoire

l'étranger, dans toutes entreprises ou

sociétés, quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par

voie d'acquisition de parts,

importation souscription, apport ou autrement, le conseil, l'

de tous produits et matériels

tous services en rapport avec l'objet social, toutes études ou

d'assistance et conseils liés à

l'objet social ; toutes études, tous travaux en rapport avec

l'objet social ; ventes et achats

de tous matériels, la participation directe ou indirecte dans

toutes opérations

commerciales quelconques par voie de création de sociétés

nouvelles, apport

souscription ou achat de droits sociaux, association en

participation ou autrement ; la

gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de

ces participations et

notamment la réalisation de toutes opérations d'achat et de

vente.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA RESIDENTIEL LOT 2463 ILOT 210, Lot 2463, Ilot 210

Dirigeant(s) M KOUASSI KOUADIO JEAN-CLAUDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03351 du 24/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23877/GTCA/RC/2023 du 24/03/2023

